

## *Critères d'acquisition*

**La Foncière définit une série de critères d'acquisition exigeants, garants des performances passées et présentes, qui légitiment sa stratégie de développement depuis 1954**

<b>Residentiel</b>
Non subventionné. Typologie adaptée.
<b>Commercial</b>
Bail de durée. Modulable.
<b>Neuf</b>
Construction en partenariat avec entreprise générale. Perspective de location satisfaisante.
<b>Ancien</b>
Qualité d'habitat. Potentiel de plus-value. Objet à rénover ou non.
<b>Situation géographique</b>
Moyenne ou grande ville de Suisse romande. Zone urbaine. Bien desservie par les transports en commun. A proximité d'écoles et de commerces.
<b>Rentabilité</b>
Le loyer doit correspondre à l'environnement économique et social. Le rendement est privilégié à la plus-value.
<b>Prix</b>
CHF 5 - 50 Mios
<b>Régime juridique</b>
Société immobilière et/ou en nom.